



## CARTE D'IDENTITÉ

### L'histoire

En 1989, dans le cadre de l'évaluation de l'université de technologie de Compiègne (UTC), le CNE avait évalué l'antenne de Sévenans, créée en 1985, en tant que département de cette université. Depuis 1991, l'Institut polytechnique de Sévenans (IPSé) a acquis le statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il fait désormais partie, avec Compiègne et Troyes (UTT), du réseau des universités de technologie.

### Le cadre statutaire

L'organisation, les statuts et les différentes instances de l'IPSé sont très semblables à ceux de l'UTC :

- la sélection à l'entrée fait partie intégrante des statuts ;
- l'organisation de la scolarité repose sur le concept de "profil de formation" élaboré par l'étudiant et la direction de la pédagogie ;
- outre le DEUTEC (diplôme d'études universitaires de technologie), l'établissement dispense, après le deuxième cycle, le diplôme d'ingénieur ;
- le corps professoral relève de deux statuts différents (enseignants-chercheurs fonctionnaires et enseignants-chercheurs contractuels) ;
- la direction et la gestion de l'établissement sont assurées par un directeur (et non par un président), nommé par le Ministre de l'Éducation nationale sur proposition du Conseil d'administration.

### Le gouvernement

L'IPSé est dirigé par un directeur nommé par le Ministre de l'Éducation nationale pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois. Il dirige et gère l'établissement, assisté par un comité de direction qu'il préside. Ce comité réunit les directeurs des 4 départements et les 3 directeurs fonctionnels (enseignement et pédagogie, recherche, relations industrielles). Les 3 directeurs fonctionnels sont nommés pour 3 ans, par le Conseil d'administration, sur proposition du directeur. L'IPSé est administré par un Conseil d'administration qui comprend 32 membres et qui est présidé par une personnalité extérieure. Complètent ce dispositif un Conseil scientifique ainsi qu'un Conseil des études et de la vie universitaire.

### La formation

L'IPSé ne délivre qu'un seul diplôme de premier cycle : le Diplôme universitaire de technologie (DEUTEC). Celui-ci sanctionne la réussite d'un premier cycle de deux ans qui est le tronc commun de la formation et permet l'accès en "branche" (terme consacré pour spécialisation ou département). Le diplôme d'ingénieur se prépare ensuite dans l'une des 2 branches suivantes : génie informatique ou génie mécanique.

### L'IPSé en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées, l'IPSé comptait :

- 955 étudiants (inscriptions administratives) dont
  - . 331 en premier cycle ;
  - . 593 en deuxième cycle ;
  - . 31 en troisième cycle ;
- 87,5 postes d'enseignants dont
  - . 59,5 postes d'enseignants titulaires comprenant 12 postes de professeurs, 25 postes de maîtres de conférences et 16 enseignants du second degré ;
  - . 28 postes d'enseignants contractuels ;
- 66 postes pour les personnels IATOS.

**Cette évaluation se propose de mettre l'accent sur les problèmes liés à la nouvelle identité de l'établissement ainsi que sur son insertion dans le contexte régional. Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus vaste sur l'ensemble des établissements technologiques de l'enseignement supérieur.**

## DES ATOUTS À PRÉSERVER

### Un patrimoine immobilier de qualité

L'IPSé dispose d'un patrimoine immobilier de qualité. Il se compose d'un château et de ses dépendances. Ces bâtiments s'intègrent parfaitement au sein d'un nouvel ensemble récemment construit, entre 1988 et 1992. À l'issue d'une seconde phase de construction, l'ensemble des locaux pourra abriter 1 200 étudiants et 200 personnels. Les différentes fonctions (administration, enseignement, recherche) seront alors regroupées de façon rationnelle, ce qui contribuera à améliorer l'image de l'IPSé.

### Un projet pédagogique cohérent

Comme à l'UTC et à l'UTT, la formation initiale de l'étudiant se fonde sur le double principe de l'enseignement par projets et de la composition personnelle du cursus (sous contrôle de la cohérence générale de la formation), l'objectif étant de développer les aptitudes à raisonner, à communiquer et à s'organiser. Des relations privilégiées sont entretenues, dans le cadre du tronc commun de formation, avec les universités de technologie de Compiègne et de Troyes : le jury d'admission est unique pour les trois établissements et une réflexion commune s'est engagée sur les contenus pédagogiques lors des premières rencontres inter-universités de technologie qui se sont tenues à Sévenans les 10 et 11 février 1997.

### Un environnement économique favorable

L'IPSé jouit d'un environnement économique favorable qui se caractérise par une forte concentration industrielle de grosses entreprises (Peugeot, Alstom...) ainsi que de PMI. L'établissement profite également de la proximité géographique de la Suisse et de l'Allemagne ainsi que du grand centre industriel de Mulhouse. Cette immersion en milieu industriel dense doit aider à l'orientation des activités d'enseignement et de recherche de l'IPSé, qu'elle prédispose également aux actions de valorisation.

## DES DOMAINES À CONSOLIDER

### La recherche

La recherche s'effectue au sein de trois laboratoires et s'articule autour de quatre thèmes rattachés aux départements. Le *Laboratoire d'études et de recherche sur les matériaux et surfaces* (LERMPS) est le plus ancien et le

plus important laboratoire de l'établissement. Il représente près de 45% du potentiel de recherche de l'IPSé. Les techniques qu'il met en jeu permettent un volant de contrat s'élevant à près de 4 MF, soit les 2/3 de la totalité des contrats de l'IPSé.

Le *Laboratoire d'ingénierie de produits* (LIP) est une structure encore peu homogène, avec une équipe traitant un thème original, connaissant bien son environnement et en prise forte avec les applications, et deux équipes dont les objectifs sont décrits en termes trop généraux pour permettre de mesurer les avancées significatives.

Enfin, le *Laboratoire de recherche en informatique de Sévenans* (LaRIS) comporte trois équipes de taille inégale, pour le moment séparées. Cette stratégie paraît discutable car elle conduit plutôt à l'acquisition de compétences de haut niveau qu'à la véritable production scientifique d'un grand laboratoire de recherche.

### La politique de valorisation

À l'IPSé, la valorisation est présentée comme un prolongement naturel de la recherche. L'établissement met en œuvre une politique volontariste en matière de stages. Il cherche à multiplier les accords conclus avec les entreprises, et pour faciliter l'articulation administrative et financière des activités de recherche avec les industriels, il a mis en place l'association Persée. D'autres structures (Le CRIPS, le PRECI et une Junior entreprise) complètent ce dispositif.

Deux thèmes sont privilégiés en matière de valorisation : la conception des produits et l'ingénierie de surface, option qui remporte un certain succès auprès des entreprises ; en revanche, le premier des deux thèmes constitue une activité non reconnue pour les personnels enseignants statutaires, ce qui aggrave les problèmes endémiques de déroulement de carrière.

Enfin, si l'IPSé a consolidé son implantation locale, la proximité de la Suisse et de l'Allemagne reste à mettre davantage à profit.

## DES PROBLÈMES À RÉGLER

### Une gestion à moderniser

L'IPSé dispose d'un agent comptable à plein temps depuis très peu de temps. Compte tenu de sa récente

prise de fonction, celui-ci n'est pas en mesure de préciser le contenu de ses responsabilités (responsable du service financier et agent comptable, ou seulement agent comptable).

D'autre part, la lecture des comptes financiers ne permet pas de porter un véritable jugement sur l'adéquation entre les priorités qu'affiche l'établissement et les moyens qu'il leur affecte. Enfin, il n'y a pas de comptabilité analytique permettant d'assurer que les coûts vont être maîtrisés.

### **Un déficit en personnels IATOS**

L'IPSé dispose de 66 postes d'IATOS, dont 39 postes de fonctionnaires et 27 de contractuels sur budget de l'établissement. Ce potentiel ne permet pas de faire face à l'ensemble des besoins : seuls 12 postes sont affectés à l'enseignement et 8 à la recherche.

### **Une appellation peu lisible**

L'IPSé possède les mêmes statuts et la même organisation que l'UTT et l'UTC. Pourtant, l'établissement n'est pas appelé "université de technologie". Il en résulte une absence de lisibilité dommageable à l'image de l'établissement auprès des étudiants, des entreprises et des partenaires internationaux.

## **RECOMMANDATIONS**

Les recommandations qu'a pu formuler le CNE concernent essentiellement :

### **La gestion**

Il faut souhaiter que la mise en place de NABUCO permette de moderniser les modes de gestion financière afin d'assurer une véritable responsabilisation des départements et des laboratoires de recherche.

### **La politique de recrutement**

L'IPSé doit rééquilibrer ses ressources humaines en enseignants-chercheurs. L'activité de formation s'est développée prioritairement à l'activité de recherche, grâce à une implication forte des enseignants-chercheurs. Jusqu'à présent, l'IPSé a surtout recruté à l'extérieur ; un juste avancement des personnels devrait conduire à un recrutement plus local.

D'autre part, il semble indispensable que soient créés quelques postes d'IATOS afin d'éviter trop d'emplois précaires, et que le nombre d'emplois stables (fonctionnaires et contractuels) se rapproche progressivement du nombre d'emplois d'enseignants.

### **Le département Tronc commun**

Le corps enseignant de ce département bien intégré est constitué uniquement de PRAG. Assumant de lourdes charges administratives, il se trouve dans l'impossibilité de faire de la recherche, lacune qu'il convient de pallier.

### **Le département Génie mécanique**

Priorité ayant été donnée antérieurement à l'enseignement, les activités de recherche sont en retrait par rapport à un niveau moyen national. Les équipes existantes doivent donc se renforcer, en particulier dans le cadre d'un équilibre entre approches finalisées et académiques.

### **Le département Génie informatique**

Le développement de la recherche menée par ce département passe certainement par le regroupement des forces et des potentiels représentés par l'ENI et l'IUT. Il peut être accompagné et amplifié par des partenaires comme PSA et le CNET.

### **Le département Humanités**

Ce département rencontre quelques difficultés à trouver une véritable cohérence. L'histoire des techniques peut assurément constituer un des deux pôles d'excellence envisagés. D'autre part, l'abondance des UV proposées peut nuire à la cohérence pédagogique. Il paraîtrait donc prudent de réduire l'éventail des possibilités offertes aux étudiants et de donner plus de cohérence interne aux différents cursus.

### **La recherche**

Les laboratoires de l'IPSé ont une trop grande tendance à la recherche académique. Ils devraient rechercher des collaborations avec d'autres bons laboratoires et développer davantage des études finalisées en relation avec l'environnement industriel.

### **Les perspectives d'avenir**

L'évolution structurelle de l'IPSé vers une université de technologie, par regroupement avec l'ENI de Belfort,

devrait amener à revoir la composition des laboratoires, notamment en informatique où la distance à l'application est encore trop grande.

**Le rapport du CNE de 1989 posait la question de l'évolution de l'antenne de l'UTC implantée à Sévenans. Cette antenne, devenue en 1991 l'IPSé, montre en 1998 qu'elle a su se donner une configuration d'université de technologie. Le développement qu'elle doit envisager aux niveaux local, régional et national, nécessite la construction d'un**

**projet scientifique et pédagogique ambitieux englobant d'autres forces, telles l'ENIBe, et renforçant les collaborations déjà en cours avec les universités voisines.**

**La réponse du Directeur de l'IPSé figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 53**

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'Institut polytechnique de Sévenans : <http://www.utbm.fr>**

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Olivier Chazaud  
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49  
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94